



Technologies

Page 1 sur 6

Loctite 8005

No. FDS : 173452

V001.1

Révision: 22.05.2006

Date d'impression: 07.01.2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 8005

Utilisation prévue:

Lubrifiant

Raison sociale:

NV Henkel Belgium S.A.
 Havenlaan 16 Av. du Port
 1080 Brussel / Bruxelles
 Téléphone: +32 (2) 421 27 11
 Fax: +32 (2) 420 27 25
 Belgique

En cas d'urgence:

+353-1-4599301/+353-87-2629625/+353-1-4046444

2. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Lubrifiant

Indication des composants selon 91/155/CE:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	Teneur	Classification
Acétone 67-64-1	200-662-2	> 30 - < 40 %	F - Facilement inflammable; R11 Xi - Irritant; R36 R66 R67
Pentane 109-66-0	203-692-4	> 40 - < 50 %	F+ - Extrêmement inflammable; R12 Xn - Nocif; R65 R66 R67 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Dioxyde de carbone 124-38-9	204-696-9	> 5 - < 10 %	Pas nécessaire

3. Identification des dangers

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Boîtier aérosol sous pression. Ne pas exposer à des températures élevées

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation
Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage:

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
Belgique

Base

Liste des valeurs limites d'exposition à des agents chimiques

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
acétone; diméthylcétone 67-64-1	500	1.210	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
	1.000	2.420	Limite à court terme.		
	500	1.210	Valeur moyenne déterminée par le temps.		EU-2000/39/EC
Carbon dioxide 124-38-9	5.000	9.131	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
	30.000	54.784	Limite à court terme.		
	5.000	9.000	Valeur moyenne déterminée par le temps.		EU-2000/39/EC
				Enregistré.	
				Enregistré.	EU-2000/39/EC
pentane 109-66-0	600	1.796	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
	750	2.242	Limite à court terme.		

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants en néoprène ou en caoutchouc naturel, résistant aux produits chimiques est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Aspect	liquide
Odeur:	incolore hydrocarbures
Point d'ébullition	87 - 104 °C (188,6 - 219,2 °F)
Point d'éclair	-21 °C (-5,8 °F)
Densité ()	0,742 g/cm ³
Solubilité qualitative (Solv.: eau)	immiscible
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	miscible

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable

Matières à éviter:

Réagit avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs organiques irritantes.

11. Informations toxicologiques**Toxicité orale aiguë:**

Peut entraîner une irritation le système digestif

Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

Irritation de la peau:

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

12. Informations écologiques**Mobilité:**

Le produit s'évapore facilement.

Informations générales:

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit****Evacuation:**

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales

Code de déchet(EWC):

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

Emballage**Evacuation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5F
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AÉROSOLS

Transport ferroviaire RID:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5F
No. d'identification du danger:	23
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AÉROSOLS

Navigation intérieure ADN:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5F
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AÉROSOLS

Transport maritime IMDG:

Classe:	2.1
Groupe d'emballage:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
EmS:	F-D ,S-U
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	AEROSOLS

Transport aérien IATA:

Classe:	2.1
Groupe d'emballage:	
Instruction de paquetage (passager)	203
Instruction de paquetage (frêt)	203
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom d'embarquement correct:	Aerosols, inflammable

15. Informations réglementaires
--

Symboles de danger:

Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement



F+ - Extrêmement inflammable

**Phrases R:**

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

- S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S23 Ne pas respirer les aérosols.
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S37 Porter des gants appropriés.
- S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Indications additionnelles:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

- R11 Facilement inflammable.
- R12 Extrêmement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.
Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.